

# Baccalauréat International

## Aperçu de cours du Programme d'éducation intermédiaire

### Arts

À partir de 2014

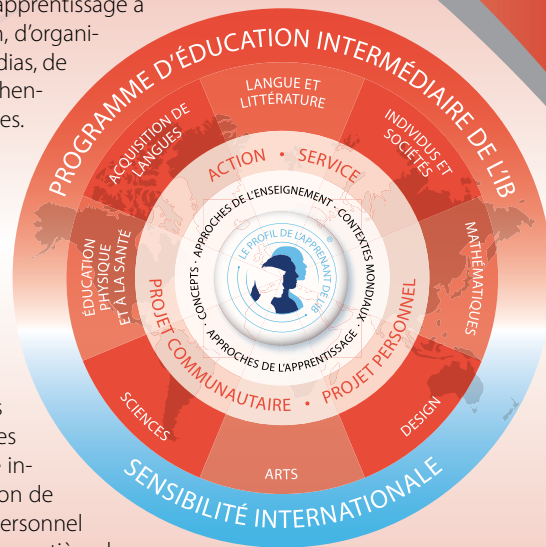


Programme d'éducation intermédiaire

Le Programme d'éducation intermédiaire (PEI) de l'IB est conçu pour des élèves âgés de 11 à 16 ans. Il fournit un cadre d'apprentissage qui accorde une place prépondérante au défi intellectuel et encourage l'établissement de liens entre l'étude des disciplines scolaires traditionnelles et le monde réel. Le PEI met l'accent sur les approches de l'apprentissage à travers le développement systématique de compétences de communication, de collaboration, d'organisation, d'autogestion, de réflexion, de recherche, de culture de l'information, de culture des médias, de pensée créative et critique, et de transfert de l'apprentissage. Il favorise également la compréhension interculturelle et l'engagement mondial, des qualités aujourd'hui essentielles pour les jeunes.

L'enseignement et l'apprentissage interdisciplinaires forment un programme d'études connexe qui est adapté aux besoins des élèves en matière de développement et les prépare à poursuivre des études au niveau supérieur, ainsi qu'à la vie dans un monde de plus en plus interconnecté. Le PEI se base sur des concepts et des contextes pour permettre une intégration et un transfert efficaces des connaissances entre les huit groupes de matières.

Pour les élèves souhaitant obtenir un titre officiel à l'issue de la 5<sup>e</sup> année du programme, l'IB propose des évaluations électroniques qui mènent à l'obtention du certificat du PEI de l'IB ou à des résultats de cours pour les différentes disciplines. Pour obtenir le certificat du PEI, les élèves doivent réaliser un examen sur ordinateur de deux heures dans chacun des groupes de matières suivants : langue et littérature, individus et sociétés, sciences, mathématiques et apprentissage interdisciplinaire. Ils doivent également remettre deux portfolios électroniques (l'un en acquisition de langues et l'autre en design, en arts ou en éducation physique et à la santé), réaliser un projet personnel qui fera l'objet d'une révision de notation et remplir les exigences de l'établissement scolaire en matière de service en tant qu'action (service communautaire).



I. Description et objectifs globaux du cours

II. Aperçu du programme d'études

III. Critères d'évaluation

IV. Évaluation électronique du PEI

## I. Description et objectifs globaux du cours

Dans le cadre des cours d'arts du PEI, les élèves agissent en tant qu'artistes et en tant qu'apprenants en arts. Les artistes se doivent d'être curieux. En développant leur curiosité envers eux-mêmes, les autres et le monde, les élèves deviennent des apprenants efficaces et des chercheurs capables de résoudre des problèmes de manière créative. Ils mènent à bien des activités de création, de réalisation et de présentation artistiques qui font appel à leurs sentiments, leurs expériences et leurs idées, et les expriment. Cette pratique leur permet d'acquérir de nouvelles compétences et de maîtriser celles développées précédemment.

Le développement artistique est un processus dynamique, qui n'est pas nécessairement linéaire. Les élèves évoluent librement dans un processus créatif menant à une compréhension artistique plus approfondie. Le processus de création artistique, ainsi que le produit, nous indiquent ce que les élèves ont découvert, appris et essayé de transmettre.

Les arts du PEI stimulent l'imagination des jeunes, remettent en cause les perceptions et permettent aux élèves de développer des compétences créatives et analytiques. Le cours encourage les élèves à comprendre le contexte des travaux artistiques et les histoires culturelles qui y sont associées, ce qui leur permet de développer leur curiosité et leur empathie envers le monde. Les arts remettent en cause l'identité personnelle et l'enrichissent, et permettent de sensibiliser les élèves à l'esthétique dans un contexte concret.

Il existe quatre objectifs spécifiques d'importance et de valeur égales pour les arts du PEI : connaissances et compréhension ; développement des compétences ; pensée créative ; réaction. Même si ces objectifs spé-

cifiques peuvent être abordés séparément pour étayer l'apprentissage, leur usage conjoint enrichit l'enseignement et l'apprentissage des arts.

Les objectifs globaux des arts du PEI consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- de créer et de présenter un travail artistique ;
- de développer des compétences spécifiques à la discipline artistique ;
- de prendre part à un processus d'exploration créative et de découverte (de soi) ;
- d'établir des liens réfléchis entre recherche et pratique ;
- de comprendre le lien entre l'art et ses contextes ;
- de réagir à un travail artistique et de mener une réflexion sur ce travail ;
- d'approfondir leur compréhension du monde.

## II. Aperçu du programme d'études

Le PEI encourage la **recherche** soutenue dans le domaine des arts en développant la **compréhension conceptuelle** dans des **contextes mondiaux**.

Le programme d'études du PEI est largement structuré autour de **concepts clés** tels que *l'esthétique, le changement, la communication et l'identité*.

Les **concepts connexes** permettent d'approfondir l'apprentissage dans des disciplines spécifiques. Les concepts connexes pour les arts comprennent par exemple *l'interprétation, la narration, les limites et l'innovation*.

Les élèves explorent les concepts clés et connexes à travers **les contextes mondiaux** du PEI.

- Identités et relations
- Orientation dans l'espace et dans le temps
- Expression personnelle et culturelle
- Innovation scientifique et technique
- Mondialisation et durabilité
- Équité et développement

Le cadre pédagogique du PEI est suffisamment flexible pour que les établissements décident d'un contenu intéressant, pertinent, stimulant et riche de sens permettant de satisfaire aux exigences pédagogiques locales et nationales. Ce programme d'études fondé sur la recherche explore des questions factuelles, conceptuelles et invitant au débat dans le cadre de l'étude des arts.

Le PEI impose un minimum de 50 heures d'enseignement pour chacun des groupes de matières lors de chaque année du programme. L'IB recommande 70 heures d'apprentissage dirigé durant les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années du PEI dans les matières pour lesquelles les élèves sont inscrits à l'évaluation électronique.

### III. Critères d'évaluation

Chaque objectif spécifique des arts correspond à l'un des quatre critères d'évaluation, qui ont tous la même pondération. Chaque critère comporte huit niveaux possibles (1 – 8) répartis en quatre bandes dotées de descripteurs propres, que les enseignants utilisent pour émettre des jugements sur le travail réalisé par les élèves.

#### Critère A : connaissances et compréhension

*Les élèves découvrent l'esthétique des disciplines artistiques puis deviennent aptes à l'analyser et à l'exprimer en utilisant la terminologie appropriée. Ils orientent leur travail ainsi que leur perspective artistique à l'aide des connaissances explicites et tacites et de la compréhension du rôle joué par les arts dans un contexte mondial.*

#### Critère B : développement des compétences

*Les élèves développent leurs idées artistiques jusqu'au stade de la réalisation en appliquant leurs compétences. Ils réalisent leur ultime engagement vis-à-vis de leur travail en le présentant à un public.*

#### Critère C : pensée créative

*Les élèves développent leur curiosité et explorent et remettent en question les limites de manière délibérée. Ils s'aventurent dans l'inconnu et expérimentent de manière innovante pour développer leurs intentions artistiques, leurs processus et leur travail artistique. Ils parviennent à découvrir leur propre style et à exprimer leur identité artistique.*

#### Critère D : réaction

*Les élèves réagissent au monde qui les entoure, à leur travail artistique ainsi qu'au travail artistique de tiers. Ils doivent établir des liens et transposer ce qu'ils ont appris à de nouveaux contextes. En menant une réflexion sur leur intention artistique et les effets de leur travail artistique sur le public et sur eux-mêmes, les élèves prennent davantage conscience de leur développement artistique et du rôle que joue l'art dans leur vie et dans le monde. Ils apprennent que les arts peuvent initier le changement et être également une réaction à celui-ci.*

### IV. Évaluation électronique du PEI

Les élèves qui souhaitent obtenir la sanction officielle des études par l'IB doivent démontrer leurs accomplissements par rapport aux objectifs spécifiques du groupe de matières en remettant un portfolio électronique comprenant :

- une recherche sur le travail d'artistes, de théoriciens et de praticiens reconnus ;
- la mise en œuvre de comportements démontrant une pensée créative pour générer des intentions artistiques ;
- l'acquisition, le développement et l'application de compétences et de techniques à travers l'exploration d'idées artistiques ;
- l'application des résultats de leur recherche au développement de leur propre travail ;
- l'appréciation critique du travail d'autrui ;
- l'évaluation critique de leur propre travail et de son influence sur le monde au sens large.

Les cours d'arts du PEI font officiellement l'objet d'une évaluation en tant qu'**arts visuels** (*art visuel, médias ou arts visuels intégrés*) ou **arts d'interprétation** (*art dramatique, musique, danse ou arts d'interprétation intégrés*).

Les portfolios électroniques du PEI sont notés par l'enseignant titulaire de la classe selon les critères publiés pour la 5<sup>e</sup> année du PEI. Au cours de chaque session d'examen, l'IB procède à la révision de notation d'un échantillon de portfolios électroniques pour chaque établissement scolaire et, le cas échéant, ajuste les notes finales afin de garantir l'application de normes internationales rigoureuses et fiables.

Les tâches du portfolio électronique pour les arts du PEI correspondent aux compréhensions et compétences qui préparent les élèves à atteindre les niveaux de réussite les plus élevés dans les cours d'**arts** du Programme du diplôme de l'IB.

Un niveau satisfaisant doit être obtenu dans au moins un cours d'éducation physique et à la santé, d'arts ou de design pour se voir décerner le certificat du PEI de l'IB.

À propos de l'IB : depuis plus de 40 ans, l'IB se bâtit la réputation d'offrir des programmes d'enseignement stimulants et de grande qualité, qui développent une sensibilité internationale chez les jeunes et les préparent à relever les défis de la vie au XXI<sup>e</sup> siècle et à contribuer à la création d'un monde meilleur et plus paisible.

Pour plus d'informations sur le Programme d'éducation intermédiaire de l'IB, rendez-vous sur la page <http://www.ibo.org/fr/myp/>.

Les guides pédagogiques peuvent être consultés sur le site du Centre pédagogique en ligne de l'IB (CPEL) ou achetés sur le site du magasin de l'IB (<http://store.ibo.org>).